



Les Abymes, le mardi 17 mars 2020

Géraldine CAMY
IA-IPR de Lettres

à

Mesdames, Messieurs les
enseignants de Lettres affectés en
lycée

Inspection
pédagogique
régionale

**Objet : Epreuves anticipées de français - session 2020 - Continuité
pédagogique**

Mesdames, Messieurs,

Affaire suivie par :
Géraldine CAMY

Suite aux dispositions de fermeture des établissements prises au regard de la crise sanitaire qui touche le pays, il me semble important de communiquer avec vous dans la perspective des épreuves anticipées de français.

Courriel :
geraldine.camy@
ac-guadeloupe.fr

Dans un souci d'équité entre les candidats, il est primordial que les modalités de suivi des élèves à distance reposent sur un socle commun à tous.

Adresse :
Parc d'activités
La Providence
ZAC de Dothémare
97183 Les Abymes
Cedex

Certains paramètres sont très variables selon vos situations et d'autres demeurent inconnus.

Cependant, nous pouvons d'ores et déjà nous entendre sur certaines pistes de travail susceptibles de garantir aux futurs candidats une préparation équitable et harmonisée.

Grâce aux contributions du groupe de travail que j'ai constitué en urgence, je vous propose donc les orientations suivantes auxquelles il sera important de se tenir collectivement.

1. Concernant les lectures d'oeuvres intégrales :

- Les enseignants fournissent aux élèves **des plannings et des consignes de lecture** explicites. L'objectif est de stimuler la lecture effective et efficace des oeuvres.
- Si certaines oeuvres n'ont pas encore été acquises par les élèves, l'enseignant peut fournir des liens vers des offres numériques téléchargeables.
- Les élèves réalisent **des travaux associés à la lecture intégrale** selon une progression qui leur est également fournie dans les meilleurs délais (résumés, recueils de citations expliquées, recueil de morceaux choisis, dossiers documentaires ...). Il est important que les élèves disposent d'outils clairs pour organiser la progression de leur travail.
- Les enseignants demandent aux élèves de **choisir l'oeuvre intégrale** qu'ils mentionneront au descriptif en vue de la seconde partie de l'épreuve orale. Ils fournissent une

fiche méthodologique permettant de rédiger une présentation et une synthèse abordant les grandes thématiques transversales. Un document rédigé sera recueilli et corrigé par l'enseignant pour chaque élève.

2. Concernant la préparation de l'oral :

- Les enseignants fournissent dès à présent aux élèves un **descriptif prévisionnel**. Compte tenu des semaines de blocage des établissements auxquelles succède cette période d'enseignement à distance, le nombre de textes à étudier en vue de la première partie de l'épreuve peut être ajusté pour notre académie :

* **entre 16 et 20 pour les séries générales**

* **Entre 10 et 13 pour les séries technologiques**

- Les enseignants fournissent également aux élèves des **documents de travail** adaptés aux textes du descriptif qui n'ont pas encore été étudiés en classe : fiches guides pour la lecture linéaire par exemple, activités de lecture à conduire en autonomie ...

- A défaut : les enseignants peuvent prendre appui sur les textes proposées sur la plate-forme "Ma classe à la maison" et procéderont donc aux ajustements nécessaires dans la progression annuelle qu'ils avaient initialement prévue.

- Il ne faut pas hésiter à modifier la progression annuelle initialement envisagée afin de se tourner préférentiellement vers des extraits pour lesquels les ressources disponibles en ligne sont facilement accessibles et nombreuses.

- Si vous avez la possibilité de recourir à des classes virtuelles, elles peuvent inclure à chaque fois une simulation de passage sur un texte donné (simulation effectuée par l'enseignant). On garde en tête que les candidats effectueront ce travail à l'examen en temps très limité et qu'on ne vise en aucune façon l'exhaustivité interprétative.

- Au terme de la période de fermeture des établissements : **les élèves devraient disposer de tous les textes sur lesquels ils sont susceptibles d'être interrogés à l'oral et d'au moins un document associé en vue de la première partie de l'épreuve**. Ils disposent également d'un **document de synthèse personnalisé en vue de la seconde partie de l'épreuve orale**.

- **La question de grammaire** est préparée sur la base du seul programme de première ainsi que nous en avons convenu au mois de novembre dernier.

3. Concernant la préparation de l'écrit :

- Les enseignants fournissent aux élèves , si cela n'a pas encore été fait, **un document méthodologique par exercice et au moins un exemple entièrement rédigé**

- Les enseignants proposent **des activités rédactionnelles qu'ils corrigent à distance**. Il ne s'agit pas de recueillir des « notes » chiffrées mais d'impliquer les élèves dans le développement des compétences rédactionnelles en privilégiant les modalités de l'évaluation formative. Les élèves réalisent **un exercice complet d'examen de chaque type par quinzaine de fermeture** (une dissertation + un commentaire par quinzaine pour les élèves de première générale ; une contraction / essai + un commentaire par quinzaine pour les élèves de première technologique).

Je reste bien entendu à la disposition des équipes pédagogiques durant toute cette période. Afin de communiquer de manière coordonnée et efficace, je souhaite que chaque coordonnateur d'équipe de Lettres m'adresse un mail à réception de ce courrier. Je vous ferai notamment parvenir, par le biais des coordonnateurs, des outils d'évaluation adaptés aux nouvelles modalités de l'examen et d'autres documents utiles.

Géraldine Camy

Inspecteur d'Académie - Inspecteur pédagogique régional